

## La Maison des provinces de France. Le lycée français de Rome.

**Numéro d'inventaire** : 1979.14116

**Type de document** : article

**Éditeur** : L'illustration

**Date de création** : 1933

**Description** : Feuille imprimée. Petite déchirure à la pliure.

**Mesures** : hauteur : 379 mm ; largeur : 270 mm

**Mots-clés** : Bâtiments scolaires : Établissements d'enseignement supérieur

Distributions de prix et livres de prix

**Filière** : Université

**Niveau** : Supérieur

**Nom de la commune** : Paris

**Nom du département** : Paris

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Mention d'illustration

ill.



La Maison des provinces de France à la Cité universitaire de Paris.  
*Guirritz, architecte. — Phot. Meurthe.*

**LA MAISON DES PROVINCES DE FRANCE**

La Maison des provinces de France est inaugurée. La cérémonie, présidée par M. Albert Lebrun, en présence du ministre de l'Instruction publique, de M. Honorat, président de la Cité, du recteur de l'Académie de Paris, M. Charléty, et de nombreuses personnalités, a révélé l'importance de cette nouvelle fondation qui constitue l'apport direct de la France dans le magnifique ensemble de la Cité universitaire.

On sait comment — nous l'avons conté ici même — la Cité naquit d'une idée généreuse de M. Emile Deutsch de la Meurthe. Depuis, de nombreuses maisons sont venues se grouper autour du clocher de la fondation primitive. La Cité universitaire, où près de vingt pays différents sont ou vont être représentés, réalise vraiment ce Collège des nations qui, jadis, s'élevait sur les pentes de la Montagne-Sainte-Genève.

La nouvelle maison, due à la libéralité initiale d'un Français de Mulhouse qui a voulu garder l'anonymat et qui intéressa à son projet M. Murry Guggenheim, citoyen américain, lui aussi apparenté à l'Alsace, est cependant devenue une œuvre nationale et collective à laquelle presque toutes les villes et, en tout cas, toutes les provinces de France ont souscrit.

Le promeneur qui, venant de la porte d'Orléans, après avoir laissé à sa droite les nouveaux immeubles construits sur la zone, arrive au 41 du boulevard Jourdan et pénètre dans la Cité universitaire éprouve soudain l'impression qu'il vient de franchir le seuil d'une grande exposition internationale. De hautes et belles constructions de styles divers se dressent autour de lui : la Hollande, d'une part, l'Arménie, de l'autre, plus en arrière l'Indochine et Cuba, puis, dès qu'il tourne à gauche, parmi des parterres fleuris, l'harmonieux ensemble de la Maison des provinces

de France, avec, au loin, à droite, la Maison hellénique et, au delà d'une barrière grise, les toits aigus et le beffroi de la fondation Deutsch. C'est une exposition, mais une exposition sans extravagance, sans outrance, où le style particulier de chaque nation, stylisé, adapté au ciel de Paris,

la Bretagne et Normandie, à l'Alsace. Une belle galerie ornée de sévres commande ces diverses pièces et aboutit, à chacune de ses extrémités, à une bibliothèque dont l'une est réservée aux sciences et l'autre aux lettres. Les chambres, de type classique des Cités universitaires, occupent

l'entresol, où se trouve également l'appartement du directeur, M. Bailly, et les cinq étages au-dessus. Il y en a 320, dont 8, destinées à de proches parents, des frères par exemple, sont à deux lits. Un groupe de dix douches par étage complète une installation sanitaire réalisée avec le maximum de confort, chaque étudiant jouissant, bien entendu, d'un lavabo à eau courante. L'ameublement et la décoration sont l'œuvre de six décorateurs différents, ce qui donne aux chambres des aspects variés et des colorations diverses — jaune, bleu, vert et rouge.

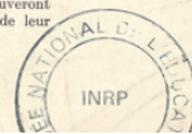
Le taux de location est de 200 francs nets par mois. Le coût du petit déjeuner, tartines beurre-serrures comprises, varie entre 1 franc et 1 fr. 50.

Une des plus curieuses innovations de la Maison des provinces de France est la salle du courrier, dont un mur est entièrement tapissé par 340 cases vitrées, toutes fermées à clef avec des serrures différentes. Précisons qu'au sixième étage, d'où l'on découvre un admirable panorama de Paris, un peu imprévu d'abord, car on voit habituellement la capitale plutôt des hauteurs de Montmartre ou de Belleville, on a installé une immense salle de jeux, groupant des billards, des ping-pong, des tables d'échecs, de dames, de bridge, de jacquet, etc., et décorée fort agréablement par M. Van Hyft.

Au total, une belle et harmonieuse demeure dont l'auteur, M. Guirritz, peut être fier à juste titre. Une construction vraiment française, moderne, sans agressivité, où les 328 étudiants, pour qui elle fut conçue, retrouveront un peu l'âme et l'esprit de leur province.



Le cortège présidentiel sortant de la Maison des provinces de France.



LE LYCÉE FRANÇAIS DE ROME

Sous la présidence de M. Henry de Jouvenel, ambassadeur de France en Italie, le lycée Chateaubriand, qui est le lycée français de Rome, a procédé, le 23 juin, à la cérémonie traditionnelle de la distribution des prix. C'est en 1903 que M<sup>re</sup> Dumaz avait fondé l'école Chateaubriand, destinée à permettre aux enfants des familles françaises et étrangères résidant à Rome de suivre des cours primaires et secondaires de culture française. L'ambassadeur de France, dont M. Camille Barrère était alors le titulaire, encouragea vivement cette initiative et l'école devint prospère. En 1919, le gouvernement français, reconnaissant les grands services qu'elle rendait, y détacha de ses professeurs de l'université, agrégés ou licenciés, ce qui développa encore un essor auquel M. René Besnard, successeur de M. Barrère, n'avait pas



L'allocation de M. H. de Jouvenel, ambassadeur de France à Rome.



DANS LA SALLE D'HERCULE DU PALAIS FARNÈSE. — La distribution des prix du lycée Chateaubriand.

LES MUSIQUES MILITAIRES  
A L'HONNEUR

Notre confrère *l'Intransigeant* a pris l'initiative de réunir à Paris huit des plus célèbres musiques militaires d'Europe : grenadiers de la garde royale britannique, musique royale des guides belges, musique de la garde tchécoslovaque, des grenadiers de la garde royale néerlandaise, de la garde républicaine espagnole, des équipages de la flotte italienne et, pour représenter la France, garde républicaine et équipages de la flotte de Brest. Ce pittoresque cortège d'un millier d'exécutants virtuoses a défilé dans les rues de la capitale. Les huit musiques ont, un soir, joué toutes ensemble — spectacle sans précédent — et donné, du 30 juin au 2 juillet, tant à Paris qu'à Versailles, un grand nombre de concerts que la population a vivement appréciés.

cessé de s'intéresser. Lorsque survint la mort de M<sup>re</sup> Dumaz, en 1929, la direction du nouveau lycée Chateaubriand fut confiée à M. Chaix-Ruy, agrégé de l'université, qui se voua avec une infatigable et intelligente ardeur à sa tâche. Il ne tarda pas à s'apercevoir d'une regrettable lacune, qu'il entreprit de combler : le lycée, bien que disposant dans l'un des quartiers les plus sains de Rome d'une vaste villa, propriété de l'Etat français, ne pouvait recevoir d'internes. Son effectif, d'autre part, était passé, entre 1929 et 1932, de soixante-dix à cent quarante-deux élèves, appartenant à une trentaine de nationalités différentes. Un projet de développement fut élaboré et, grâce à l'action déployée par le regretté ambassadeur M. de Beaumarchais, par M. Henry de Jouvenel et par nos ambassadeurs auprès du Vatican, M. de Fontenay, puis M. Charles Roux, il est devenu une réalité. A partir de la rentrée prochaine, le lycée aura son internat, situé presque en face de l'externat, près de la célèbre porta Pia.



France. Espagne. Belgique. Angleterre. Italie. Hollande. Tchécoslovaquie. Flotte française.  
Les chefs des huit meilleures musiques militaires d'Europe viennent de déposer une palme sur la tombe du Soldat inconnu.

MUSÉE DE L'ÉDUCATION